

L'ALTERNANCE ENTRE LE VÉCU HISTORIQUE ET LA FICTION HISTORIQUE DANS L'ŒUVRE DE MARGUERITE YOURCENAR

par A. FETTAH HAMZAOUI (Sapporo)

Sans le caractère imaginaire, toujours revendiqué par Marguerite Yourcenar, ses créations et son style n'auraient jamais vu le jour. Le caractère imaginaire autorise des supputations de tous ordres et, partant de là, arriver à découvrir avec plus ou moins de bonheur une vérité, historique, par exemple, puis à nous communiquer sa version des faits. Néanmoins, l'auteur prend la précaution – manière de se démarquer de certains historiens dont elle n'approuve pas les théories parce qu'elles ne sont pas objectives – de discerner, selon ses dires, l'authenticité de la véracité.

“L'authenticité est une chose, la véracité en est une autre”, annonce-t-elle dans son essai intitulé *Sous bénéfice d'inventaire*. Arrêtons-nous un instant sur ce titre qui est, en lui-même, tout un programme. Il suggère au lecteur de lire l'ouvrage avec attention et de ne pas porter un jugement hâtif quant au contenu car les notes qui y sont consignées peuvent à tout moment être controversées.

Elle nous met en garde : *Sous bénéfice d'inventaire* signifie que l'auteur pose une condition. Elle semble également remonter loin dans le passé pour dénoncer ces historiens ou réputés tels ; elle s'inscrit en faux contre leur manque de rigueur scientifique et leur reproche de s'attacher au superflu (au superficiel) en négligeant l'essentiel. Manque qui peut être préjudiciable à une meilleure compréhension de l'histoire de l'humanité et dont elle souligne les conséquences :

[...] bien des défauts de l'*Histoire Auguste* sont également imputables aux historiens antiques de la belle époque ; c'est à y regarder de près seulement qu'on note une différence due moins à un changement de méthode qu'à un abaissement de la culture. La

même absence de système, la même incapacité à dater un incident ou un trait de conduite, et par conséquent la même tendance à offrir comme caractéristique du personnage ce qui n'est souvent qu'une action isolée au cours de sa vie ... ^[1]

La pierre d'achoppement sur laquelle les historiens butent est, ainsi, la forme et non le fond. Comment corriger ce 'défaut' sinon en imbriquant tour à tour le vécu dans la fiction ou bien en procédant par la méthode inverse – inclure la fiction dans le vécu –, conceptions que l'on peut vérifier tant dans ses pièces de théâtre que dans quelques romans ou essais. Être au plus près de la réalité est ce qui la fascine réellement. Dans les faits, Marguerite Yourcenar cherche à se rapprocher de la vérité historique qui n'est pas, dira-t-elle dans les *Mémoires d'Hadrien*, un mensonge mais une approximation. Elle s'aide, pour 'imager' les scènes historiques du passé, de sa large érudition historique, de sa passion des voyages et surtout de sa pratique de la psychologie humaine, qui l'amènent à camper, sans l'y cantonner, un personnage évoluant dans un moment de l'Histoire. De surcroît, Marguerite Yourcenar possède une profonde connaissance de l'histoire des mentalités à travers les siècles, dans laquelle elle puise à volonté pour édifier des scènes de la vie d'hommes – qui ont fait l'Histoire – passées ou futures mais presque jamais présentes.

Au demeurant, notre intention ici est de dépeindre les réactions psychologiques des protagonistes yourcenariens. Nous relevons, par exemple, que dans *L'Œuvre au Noir*, Zénon, confronté à ses juges accusateurs, fait preuve d'un calme olympien. Ses futurs bourreaux se sont acharnés non seulement à vouloir violer sa conscience mais en plus l'ont contraint à avouer les crimes qu'il aurait commis et, par extension, à dénoncer ses éventuels complices. Le procès instruit se veut exemplaire, non pas tant dans son impartialité, plutôt dans l'intention de décapiter, par-delà Zénon, tous ceux dont les croyances ou les idées religieuses ne correspondaient pas à celles professées par les puissances ecclésiastiques régnantes de l'époque. Marguerite Yourcenar attire notre attention sur le cheminement du raisonnement adopté par les magistrats afin de confondre l'accusé à qui il est fait grief, notamment, d'avoir blasphémé, crime jugé impardonnable :

[1] Marguerite YOURCENAR, *Sous bénéfice d'inventaire*, Paris, Gallimard, coll. Idées, 1978, p. 27.